

La Partie canadienne suggère que pour éviter ce genre de problèmes à l'avenir, un responsable de l'ensemble qui envisage une tournée canadienne fasse une visite préalable au Canada en vue de régler les problèmes inhérents aux tournées.

2.1.3. Compagnie de théâtre du Centre national des Arts

La compagnie du Centre national des Arts présentera la pièce Woyzeck en Belgique entre le 8 et le 12 février, 1978. Ce spectacle sera présenté à Liège et à la maison de la culture de Woluwé St. Pierre.

La Partie canadienne signale qu'elle prend en charge tous les frais de la tournée à l'exception d'un cachet de \$1,750. par représentation demandé aux organisateurs locaux. La Partie canadienne demande l'aide de la Partie belge pour élargir l'itinéraire de la tournée.

La Partie belge promet toute son aide pour élargir l'itinéraire de la tournée Woyzeck en Belgique.

Suite à une discussion sur l'organisation et les modalités financières des tournées canadiennes en Belgique et belges au Canada, les deux Parties conviennent d'étudier ensemble, selon la nature des tournées proposées, les conditions d'organisation et les modalités financières les plus favorables à l'exécution de tels projets.

2.1.4. Atelier de Théâtre: Nouveau-Brunswick

La Partie canadienne informe la Partie belge que, pour une période de quatre à cinq semaines, M. Roland Breucher animera des ateliers de théâtre pour étudiants et adultes dans la région du Madawaska au Nouveau-Brunswick. L'atelier aura pour but de réaliser une courte pièce qui pourrait être présentée au public lors de la fin du séjour de M. Breucher.

Modalités de financement

A la charge du Nouveau-Brunswick.

2.2 Arts visuels

2.2.1. Exposition "Trésors de la bijouterie belge"

Au nom des musées canadiens, le Programme international des Musées nationaux du Canada explore la possibilité de monter au Canada, soit par le truchement du gouvernement belge, soit